

Déontologie au sein du réseau

Le respect des règles établies partagées et acceptées par les collaborateurs et partenaires du réseau, représente un des éléments fondamentaux pour la réussite de objectifs du réseau.

L'adhésion au réseau est formalisée par une convention, précisant entre autres les règles de bon fonctionnement.

-en ce qui concerne les Médecins libéraux :

- Respect des règles déontologiques et conventionnelles de la profession
- Tenir à jour le dossier commun
- Participer aux réunions de coordination de ses patients adhérents au réseau
- Participer à la formation continue
- Participer à l'évaluation

-en ce qui concerne les paramédicaux libéraux :

- Respect des règles déontologiques et conventionnelles de la profession
- Coordonner et harmoniser leurs interventions avec les autres partenaires du réseau
- Participer aux réunions de coordination et/ou d'évaluation
- Respect des protocoles de prise en charge retenus
- Participer à l'évaluation

CHARTRE DU RESEAU



Réseau Régional de Cancérologie KARUKERA-ONCO
Parc d'Activités La Providence
Rue Firmin Moulin—Bâtiment EP'OPE
97139 LES ABYMES
Tél : 05.90.93.17.60—Fax : 05.90.23.65.31
E-Mail : karukera-onco@wanadoo.fr

FICHE ADHESION RESEAU KARUKERA-ONCO

Je soussigné (e),, (fonction :), certifie avoir pris connaissance de la charte du réseau KARUKERA-ONCO et adhérer par ce présent bulletin au réseau.

Mon engagement dans ce réseau au travers de cette adhésion implique :

- Un respect des bonnes pratiques cliniques recommandées et adaptées aux besoins de chacun de mes patients,
- Ma participation active pour assurer la continuité des soins avec les autres membres du réseau, même dans le cas où je m'absente ou décide de quitter le département,
- Ma participation active aux diverses réunions, formations, au partage de l'information au travers du Dossier Médical Partagé, à l'évaluation,
- Un respect de la réglementation.

Motif de mon souhait d'adhésion et zone géographique couverte par ma pratique ⁽¹⁾ :

A, le Signature

Merci de renseigner votre :

Lieu d'exercice :

Adresse :

Coordonnées téléphoniques :

Email :

Ce bon d'adhésion au réseau KARUKERA-ONCO, est à renvoyer par courrier à la cellule coordination du réseau située à :
Parc d'Activités La Providence-Rue Firmin Moulin-Bâtiment EP'OPE-97139 LES ABYMES.

L'adhésion ne sera prise en considération qu'après appréciation de la motivation par le comité pilotage du réseau et si elle est jointe à un chèque de 10 euros libellé à l'ordre de KARUKERA-ONCO.

(1) Cette partie doit être impérativement complétée pour que l'adhésion soit prise en compte et doit répondre aux critères de participation des professionnels au réseau KARUKERA-ONCO.

L'association Karukéra-Onco, promoteur du Réseau de prise en charge de la Cancérologie, des soins palliatifs et de la douleur en Guadeloupe, a établi au sein d'une Charte les principales règles qui régissent le réseau et qui s'appliquent donc à tous les membres et adhérents en vue d'un fonctionnement conforme à l'éthique et aux bonnes pratiques.

Caractéristiques du réseau

Le réseau réunit des professionnels sociaux, des professionnels et les établissements participant à la prise en charge des patients cancéreux de la Guadeloupe

Le réseau est ouvert à tous ceux qui en font la demande.

L'adhésion est un acte volontaire, formalisé par une convention, dont l'objectif majeur est d'améliorer ou optimiser le service rendu aux patients pris en charge.

Le réseau a pour objectifs :

-pour le patient :

- Prise en charge globale des patients avec amélioration du service rendu
- Prévention de la pathologie cancéreuse
- Diffusion d'outils d'aide et de dépistage
- Equité d'accès à une prise en charge pluridisciplinaire
- Faciliter les échanges entre structures de prise en charge
- Accompagner et faciliter le suivi des patients par les différents membres du réseau par le développement et l'utilisation du dossier médical partagé

-pour les acteurs et adhérents du réseau :

Favoriser la collaboration entre les acteurs et établissements impliqués dans la prise en charge des patients cancéreux

- Harmoniser les pratiques, à partir de l'élaboration en commun des membres du réseau de référentiels locaux diagnostiques, thérapeutiques et d'accompagnement
- Echanges de données en vue d'une meilleure connaissance des besoins en terme de prise en charge en hospitalisation ou en ambulatoire
- Transmission des informations relatives au patient, à l'information, la formation et l'évaluation des pratiques par un outil informatique.